

## Augmentation du capital annoncée

# Société ESSOUKNA

**Siège social :** 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville.

La société «**ESSOUKNA**» porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 18 juin 2014, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **1.443.000 DT** pour le porter de **3.607.500 DT** à **5.050.500 DT**, et ce par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **1.443.000 actions nouvelles gratuites** de nominal de 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **deux (02) actions nouvelles gratuites** pour **cinq (05) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> Juillet 2014**.

### **Cotation en Bourse :**

Les actions anciennes «**ESSOUKNA**» seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **1<sup>er</sup> Juillet 2014**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **1<sup>er</sup> Juillet 2014** séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2014, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **1<sup>er</sup> Juillet 2014**.

### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la **STICODEVAM** à compter de la journée de Bourse du **1<sup>er</sup> Juillet 2014**.